



REGLEMENT FOOT A 8

Siège social :

ASTT38 maison des associations

BP1

52 avenue Montfillon

38660 Le Touvet

N° affiliation : 553496

LOI 1 : LES DIMENSIONS DU TERRAIN

Longueur de 50 à 75 mètres (variable selon l'âge).

Largeur de 40 à 55 mètres (variable selon l'âge).

But de 6 m x 2 m 10 (tolérance 2 m).

Cercle central de 6 m de rayon.

Surface de réparation de 26 x 13 m.

En U13, traçage d'une ligne médiane.

En U11, la ligne des 13 mètres est prolongée de part et d'autre de la surface de réparation. Les buts doivent être fixes au sol afin d'éviter tout risque de bascule. Utiliser si possible un demi-terrain réglementaire, voire les deux moitiés simultanément, en prévoyant une zone neutre entre les deux surfaces de jeu.

LOI 2 : LE BALLON

L'emploi d'un ballon taille 4 (de circonférence minimum de 0,63 et maximum de 0,66) est recommandé pour les catégories U11 et U13.

LOI 3 : LE NOMBRE DE JOUEURS

Chaque équipe se compose de 8 joueurs, dont un gardien de but. Chaque équipe peut présenter 8 joueurs, plus quatre remplaçants.

Ceux-ci peuvent entrer dans le jeu à n'importe quel moment de la partie, à condition d'attendre un arrêt de jeu et de se présenter à l'arbitre. Les joueurs remplacés peuvent continuer à participer à la rencontre en qualité de remplaçants.

En U13, dès le coup d'envoi, les remplaçants font office d'arbitres de touches.

Les remplacements se font à la moitié de chaque mi-temps. Ceux-ci doivent tous entrer en jeu. Les nouveaux remplaçants font office d'arbitre de touche jusqu'à la fin de la mi-temps.

Une équipe présentant moins de 7 joueurs est déclarée forfait.

LOI 7 : LA DUREE DE LA PARTIE

Elle peut varier en fonction de la compétition: tournoi ou matches uniques.

- U11 : 25' x 2, sans prolongation.
- U13 : 30' x 2, sans prolongation. L'arrêt à la mi-temps sera de 10' maximum.

En U13, si qualification indispensable, chaque joueur - en jeu a l'issue du match - tire un coup de pied au but (du point de penalty).

LOI 8 : LE COUP D'ENVOI

Les joueurs de l'équipe opposée à celle qui donne le coup d'envoi ne pourront s'approcher a moins de 6 m du ballon avant que le coup ait été donné.

LOI 9 : BALLON EN JEU ET HORS-JEU

Identique à celle du jeu à onze, la remise en jeu de la touche se fera avec les mains.

LOI 10 : BUT MARQUE

Identique à celle du jeu à onze.

LOI 11 : LE HORS-JEU

En U11, La règle du hors-jeu n'est appliquée que dans les zones comprises entre les lignes de but et les lignes de 13 m adverses.

En U13, La règle du hors-jeu est appliquée comme au jeu à onze.

LOI 12 : LES FAUTES ET INCORRECTIONS

L'arbitre, appréciant la gravité de la faute, pourra accorder à l'équipe adverse, soit un coup franc direct, soit un coup de pied de pénalité qui sera donné, face au but, à une distance de 13 m, lorsqu'un joueur en dehors de sa propre surface de réparation mais dans son propre camp :

- commet intentionnellement une des 10 fautes référencées ;
 - enfreint avec persistance les lois du jeu ;
- désapprouve par paroles ou par gestes les décisions de l'arbitre - se rend coupable de conduite antisportive ;
 - tient des propos injurieux ou grossiers ;
- agit volontairement contre l'esprit du jeu, par exemple en jouant le ballon avec la main pour arrêter une attaque ou en passant un croc-en-jambe à un adversaire alors qu'il se trouve débordé.

LOI 13 : LES COUPS FRANCS

Tous les coups francs sont directs. Les joueurs adverses se placent à 6 mètres. Les fautes habituellement sanctionnées par un coup franc indirect dans la surface des 13 m ne seront pas sanctionnées, mais l'arbitre indiquera au joueur la nature de la faute et ce qu'il faut faire pour ne pas la renouveler (quatre pas du gardien - jeu dangereux - obstruction).

LOI 14 : LE COUP DE PIED DE REPARATION

Le coup de pied de réparation est tiré de 9 mètres.

LOI 15 : RENTREE DE TOUCHE

Identique à celle du football à onze.

LOI 16 : LE COUP DE PIED AU BUT

Il est tiré à 5 m de la ligne de but.

LOI 17 : LE COUP DE PIED DE COIN

Les joueurs de l'équipe opposée ne pourront s'approcher à moins de 6 m.